

COMPORTEMENTS DE MOBILITE : COMMENT LES FAIRE EVOLUER ? ENQUETE ET INTERVENTION

Stage de master 2 - Psychologie Sociale, Pierre-Yves Carpentier
Encadré par ACME et l'OTECCA (Université Côte d'Azur)

COMPTE RENDU DU STAGE ET DES ATELIERS



Ce document présente les actions mises en place dans le cadre de la collaboration entre ACME (Action Citoyenne pour un Meilleur Environnement qui œuvre pour la qualité de l'environnement sous toutes ses formes principalement dans la vallée des Paillons) et l'OTECCA (Observatoire de la Transition Écologique et Citoyenne Côte d'Azur, dispositif de collaboration science-société d'Université Côte d'Azur, qui vise à produire et partager des données pour augmenter la capacité d'action des acteurs du territoire) ayant donné lieu à un stage de Master 2 en Psychologie Sociale pour étudier les comportements de mobilité dans la vallée des Paillons. Le stage a été réalisé par Pierre Yves Carpentier (décembre-juillet 2023), en collaboration étroite avec la Communauté de Communes du Pays des Paillons (CCPP) et des mairies et élus de la vallée.

SOMMAIRE

Calendrier de la collaboration	2
Synthèse des résultats.....	3
Synthèse des ateliers.....	4
Intervention de sensibilisation : « Fresques de la mobilité ».....	4
Ateliers de réflexion collective	4
Résultats des ateliers participatifs	5
Atelier 1 : Identification de thèmes et sous-thèmes.....	5
Atelier 2 : Réalisation des fiches action.....	6
Annexes	12
1. Compte rendu de l'enquête mobilité.....	12
2. Compte rendu des expérimentations	10

CALENDRIER DE LA COLLABORATION

**Été
2022**

Appel à Manifestation d'Intérêt de l'OTECCA pour des projets co-construits entre acteurs académiques et extra académiques

L'association ACME y répond : la vallée des Paillons est engorgée par les embouteillages dus à l'usage de la voiture, malgré une offre de transport non optimale mais présente - comment favoriser l'usage des transports en commun ?

**Automne
2022**

Co-construction du projet entre ACME et l'OTECCA avec une première étape : Etudier les comportements de mobilité et identifier des leviers de changement

Mise en place d'un stage de Psychologie Sociale (étude des leviers au changement de comportement en termes de mobilité)

**Hiver
2023**

Lancement du stage avec l'étudiant (Pierre-Yves Carpentier) en collaboration étroite avec les collectivités locales

Etat des lieux de la mobilité

Enquête sur les habitudes de mobilité

**Printemps
2023**

Réalisation d'ateliers pour sensibiliser aux enjeux de la mobilité et analyser le potentiel que représente la sensibilisation sur les changements de comportements

Réalisation d'ateliers collectifs de réflexion sur les actions à mener en termes de mobilité

**Été
2023**

Fin de l'étude : résultats/conclusion
Présentation des résultats
3 juillet 2023 (siège de la CCPP, Blausasc)

Envoi des 6 fiches actions produites à l'ensemble des parties prenantes (élus, collectivités, associations, citoyens etc.)

Ça bouge dans le Paillon ?

Leviers individuels et collectifs du changement dans le domaine de la mobilité

Carpentier Pierre-Yves, Stage de Psychologie sociale de 6 mois

Le défi de la mobilité

En France, **17 %** des émissions de gaz à effets de serre proviennent de l'utilisation de la voiture individuelle. Conditionné par l'**éclatement urbain** des lieux de vie, de travail et de loisir, la voiture est perçue comme une nécessité pour un grand nombre de personnes. C'est le cas dans la vallée des Paillons, où ces problèmes sont amplifiés par une faible offre de transport collectifs.

Dans ce contexte, l'association ACME et l'OTECCA ont entamé une collaboration pour identifier des leviers d'actions, en premier lieu dans le but d'analyser le potentiel des changements individuels de mobilité.

Objectif : Identifier les leviers de changement de comportement de mobilité afin de réduire le nombre de personnes utilisant la voiture individuelle pour se déplacer

Changer les comportements de mobilité

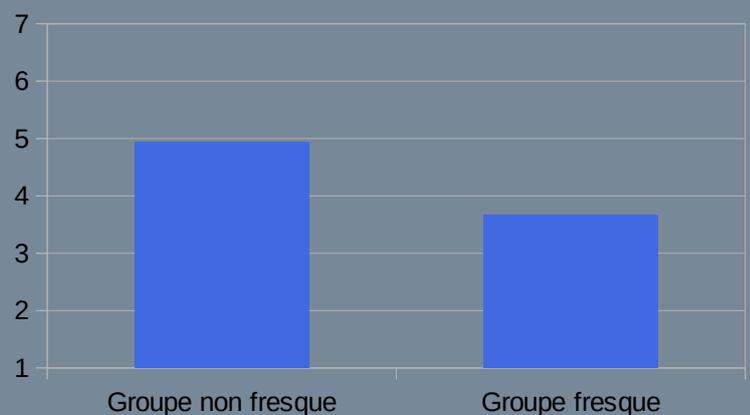
1) Étude : Diagnostic des comportements de mobilité et identification des leviers au changements.

2) Action : - Fresques de la mobilité pour **sensibiliser** le grand public.

- Groupes de travail réunissant élus, citoyens, Conseil de Développement, personnels administratifs et association afin de trouver des **solutions globales et spécifiques** à la mobilité.

3) Mesure de l'évolution des comportements et croyances liés à la mobilité.

Effets de la passation d'une fresque de la mobilité sur la fréquence d'utilisation de la voiture individuelle



NB : faible nombre de participants ; résultats non significatifs

Un bilan encourageant

Les ateliers de sensibilisation (fresques de la mobilité) semble pouvoir **diminuer l'utilisation de la voiture**. Les groupes de travail collaboratif ont permis de faire émerger un calendrier d'actions. Ils semblent être une solution efficace pour engendrer des changements à la fois sur le plan des comportements individuels et collectifs.

Étude réalisée par Pierre-Yves Carpentier
Supervisée par Clara Descamps, Christine Bonardi et Nadine Broch

M2 Psychologie Sociale,
Université Côte, 2022-
2023

SYNTHÈSE DES ATELIERS

L'étude visant à l'identification de leviers aux changements de comportement de mobilité, des actions ont été réalisées pour identifier et tester ces leviers dans la vallée des Paillons.

Intervention de sensibilisation : « Fresques de la mobilité »

Dans un premier temps, Pierre-Yves Carpentier a organisé des interventions de sensibilisation aux enjeux de la mobilité en utilisant un jeu collaboratif « La Fresque de la Mobilité », afin de sensibiliser et d'en tester l'impact sur les comportements individuels.

Dates et lieux des fresques :

- 10/05/2023, 18h30 à Berre les alpes (6 personnes)
- 11/05/2023, 18h30 à Contes (5 personnes)
- 16/05/2023, 18h30, à L'escarène (3 personnes)
- 27/05/2023, 10h, à la Pointe de Contes (4 personnes)



Ateliers de réflexion collective

Les études récentes indiquent que les interventions de sensibilisation seules n'entraînent qu'un recul de 7 % de l'usage de la voiture au profit d'autres moyens de transport ; une dynamique de mise en action plus poussée semble donc nécessaire. Dans ces conditions, Pierre-Yves Carpentier, l'OTECCA et ACME, en collaboration avec la CCPP, ont coorganisé des ateliers de réflexion collective pour identifier des leviers d'action collectifs et structureux dans le domaine de la mobilité pour la vallée.

Objectif : créer un espace de réflexion collective entre acteurs de la vallée (élus, collectivités, associations, citoyens, etc.) pour identifier un calendrier d'action concret sur la thématique de la mobilité (**production de 6 fiches action** p.7-9).

Discussion : lors des ateliers, il a notamment été identifié qu'il y avait une méconnaissance des nombreuses actions portées par les élus puisque toutes n'ont pas pu voir le jour. De plus, les mêmes actions sont parfois portées par plusieurs acteurs ou élus de façon non coordonnée ; une action coordonnée semble être une carte à jouer.

Dates et lieu : 7 et 14 juin 2023, au siège de la CCPP (Blausasc)

ATELIER 1	ATELIER 2
Présentation des objectifs et état des lieux mobilité 1.Émergence des thèmes de travail 2.Création de groupes de travail : « Aménagements/Urbanisme pour les transports » et « Offres de transports » 3.Identification de sous-thèmes (p.4)	Rappel des objectifs et de l'atelier 1 1.Sélection de 3 sous-thèmes à travailler par groupe de travail : le plus important, le plus réalisable, le plus important/réalisable (en repartant de l'atelier 1) 2. Identification des axes de travail 3.Mise en place d'un calendrier : 6 fiches action



RÉSULTATS DES ATELIERS PARTICIPATIFS

Atelier 1 : Identification de thèmes et sous-thèmes

Après une réflexion de l'ensemble des personnes présentes et des votes successifs pour identifier deux grands thèmes de travail, « offre de transports » et « aménagement/urbanisme pour les transports », la salle a été répartie en deux groupes de travail. Chaque groupe a listé les solutions qui permettraient de favoriser les déplacements en transports collectif/doux dans la vallée. Le tableau ci-après liste les idées qui ont émergé.

Les 6 idées en gras sont celles qui ont été identifiées comme les plus « réalisables » et « importantes » pour chaque thème selon les personnes présentes lors de l'atelier 2. Ce sont les 6 idées sur lesquelles les participants ont travaillé pour faire émerger des fiches actions (6).

NB. Le travail mené s'est focalisé sur 6 solutions possible, mais cette liste peut être une source pour des futures pistes de travail.

THEME 1 : OFFRE DE TRANSPORTS	THEME 2 : AMENAGEMENT/URBANISME POUR LES TRANSPORTS
Mettre en place un train-tram	Favoriser et développer le télétravail/coworking
Développer le covoiturage, en particulier dans les entreprises (communiquer)	Former à travers des ateliers entreprises/Chambre de commerce, etc pour identifier des solutions
Faire passer la voie de train dans le cadre européen	Installer de nouveaux parkings relais
Expérimenter/Mettre en place des taxis-bus	Développer les voies douces
Mettre en place des bus inter-communaux / favoriser les relais entre les transports existants et les lieux non desservis	Mettre en place un système de vélopartage coordonné avec les autres collectivités
Mettre en place de l'autopartage	Développer les pistes cyclables
Développer les bornes de recharge électriques	Reprendre la compétence mobilité
Subventionner l'achat de vélos électriques	Reprendre les documents d'urbanisme (zones)
Sécuriser les vélos avec des emplacements prévus	Limiter les îlots de chaleur (les déplacements doux)
Mettre en place un funiculaire/téléphérique	Développer les logements intermédiaires où les entrées sont communes (afin de limiter l'extension de la ville)
Mettre en place des pôles multimodaux (horaires)	
Inciter aux transports doux (récompenses)	Créer des nouveaux collèges/écoles
Développer les parkings multimodaux	Implanter entreprises/activités/loisirs sur la vallée
Mettre en place un prix unique pour les transports	Recenser les bâtiments disponibles/vides
Redorer l'image du stop dans la vallée	Travailler sur le foncier
Augmenter le cadencement du train	Développer des points de livraisons centralisés
Développer les bus dans les zones d'activité & hameaux reculés	
Obtenir la possibilité de mettre son vélo dans le bus	Créer des commerces pour recentrer
Développer les arrêts personnalisés (bus à la demande)	Développer l'accessibilité pour les handicapés
Taxer les véhicules personnels	
Rendre l'offre de transport compréhensible, accessible	

FICHE ACTION 1. CLARIFICATION DE L'OFFRE DE TRANSPORTS EN COMMUN (BUS, TRAIN, CONNEXIONS, ETC.)

CONSTATS

- Il n'existe pas d'espace d'information (ni de vente) physique de l'offre de transport générale
- Les informations sont principalement accessibles en ligne ce qui limite l'information pour certains habitants de la vallée (personnes âgées)
- Il est difficile de connaître l'offre globale (zones de départ et desserte, prix, lieux d'achat, connexions possibles etc)

OBJECTIF COLLECTIF : Rendre l'offre de transport local claire, compréhensible et accessible afin de favoriser l'utilisation des transports en commun

SOUS-OBJECTIF	TEMPORALITÉ	ACTION IDENTIFIEE	ACTEURS DE LA VALLEE IDENTIFIES POUR ACTION
Fournir une documentation claire des possibilités de transport de la vallée	COURT TERME	Faire un recensement des différentes possibilités de transport (offre, prix, lieu de dépose, possibilité de correspondance, etc)	Associations
		Produire un document support clair (A3) reprenant toutes les offres <i>NB. S'inspirer de ce qui a été fait par le conseil de développement dans les années 2000-2010</i>	Associations
		Afficher le A3 dans des lieux stratégiques (gares, points info mairies etc) + relayer sur les sites des mairies	Associations Mairies
Transposer la réalisation aux acteurs compétents pour assurer un suivi	MOYEN TERME	Entamer un dialogue avec les opérateurs pour solliciter la prise de main de ces questions et une mise à jour régulière de l'offre de transport	Elus/Associations
Assurer une information à jour pour les habitants	LONG TERME	Mettre à jour les informations dès que nécessaire	Collectivités/Opérateurs
		Entamer un dialogue avec les opérateurs pour la mise en place d'un espace de vente physique dans la vallée	Elus/Mairies/CCP
		Mettre en place un premier point de vente et d'information physique (cf. fiche action6)	Collectivités/Opérateurs

FICHES ACTION MOBILITE – Calendrier d'actions défini lors d'ateliers de réflexion collective entre élus, représentants de la collectivité, associations et habitants de la vallée des Paillons (7 et 14 juin 2023), dans le cadre du stage de Master 2 Psychologie Sociale « leviers individuels et collectifs pour la mobilité » (Pierre Yves Carpentier, 2023) en collaboration avec ACME et l'OTECCA (Université Côte d'Azur)

FICHE ACTION 2. FAVORISATION DU TÉLÉTRAVAIL/COWORKING DANS LA VALLÉE

CONSTATS :

- La pratique du télétravail se développe doucement dans la vallée
- De nombreux espaces (communaux, privés, etc) sont disponibles durant les heures classiques de travail et pourraient être utilisés pour des espaces de coworking gratuits afin de favoriser le télétravail/coworking dans la vallée

OBJECTIF COLLECTIF : Participer à la réduction des trajets domicile-travail en proposant une alternative dans la vallée

SOUS-OBJECTIF	TEMPORALITÉ	ACTION IDENTIFIEE	ACTEURS DE LA VALLEE IDENTIFIES POUR ACTION
Connaître les besoins et les ressources présentes	COURT TERME	Recenser les locaux (communaux, etc) disponibles dans les différentes communes (lieu, horaires de disponibilité, modalités d'utilisation envisagées ...)	Mairies/ CCPP (Associations)
		Réaliser une enquête sur les besoins de télétravail	Associations ou mairies
		Etablir un agenda cohérent de mises à disposition de salles (ex. lundis 8h-18h salle X)	CCPP ou Associations
Tester le développement du télétravail	MOYEN TERME	Mettre à disposition les espaces communs de travail et les services associés	Mairies / CCPP
		Communiquer sur le service (agenda, localisations)	Mairies/CCPP Associations Citoyens et Citoyennes
Favoriser le développement et la pérennisation de la solution	LONG TERME	Tester le système sur une période d'1 ou 2 ans pour mesurer le développement et l'utilisation par les habitants	CCPP/Associations (pour communication régulière)
		Pérenniser et gérer le système (évaluations, aménagements ...) rénovation et évaluations	CCPP Mairies

FICHES ACTION MOBILITE – Calendrier d'actions défini lors d'ateliers de réflexion collective entre élus, représentants de la collectivité, associations et habitants de la vallée des Paillons (7 et 14 juin 2023), dans le cadre du stage de Master 2 Psychologie Sociale « leviers individuels et collectifs pour la mobilité » (Pierre Yves Carpentier, 2023) en collaboration avec ACME et l'OTECCA (Université Côte d'Azur)

FICHE ACTION 3. FAVORISATION DE L'USAGE DES VOIES DOUCES

CONSTATS :

- Il y a peu de déplacements à pieds ou à vélo dans la vallée, même sur de courts trajets
- Il existe des pistes cyclables et des voies piétonnes mais elles sont peu nombreuses et peu sécurisées
- Il y a une perte de connaissance des anciennes voies piétonnes utilisées

OBJECTIF COLLECTIF : Développer les voies piétonnes et cyclables pour favoriser les déplacements à vélo/pieds à la place de la voiture sur les courts trajets

SOUS-OBJECTIF	TEMPORALITÉ	ACTION IDENTIFIEE	ACTEURS DE LA VALLEE IDENTIFIES POUR ACTION
Identifier les voies piétonnes et cyclables existantes et anciennes afin de disposer d'une cartographie fiable	COURT TERME	Mettre en commun les cartes de voies piétonnes et cyclables existantes (anciennes et actuelles)	Mairies/ CCPP NB. Si d'autres acteurs ont des informations, les récupérer
		Identifier les portions manquantes (zones clés à sécuriser, à relier)	Associations (remontée d'information terrain) / CCPP
		Identifier les déterminants à l'usage des chemins piétons : enquête auprès des populations (lieux reliés, type de sentier, nature/ville, etc)	Associations
Développer les voies (qualité, sécurité, quantité) et en favoriser l'utilisation	MOYEN TERME	Flécher les financements pour les aménagements nécessaires (lier les pistes cyclables, adapter les voies piétonnes, ...)	Mairies/ CCPP
		Analyser les résultats de l'enquête et réaliser une synthèse des éléments clés	Associations
		Prendre rendez-vous avec la CAUE (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement) afin d'obtenir un point de vue extérieur expert et de planifier le développement de chemins agréables et réalisables	Mairies CCPP Associations & Citoyens
		Réaliser des aménagements et réhabilitations sur certaines zones clés identifiées (sécurité, qualité, accès)	Maîtres d'œuvre via les commandes publiques
		Communiquer sur les chemins existants et les avantages et bienfaits des déplacements en vélo et à pieds afin de les développer	Associations collaboration avec CCPP/Mairies
Augmenter et gérer l'accessibilité piétonne et cyclable	LONG TERME	Réaliser tous les aménagements cyclables et piétons nécessaires pour un réseau viable (quantité nécessaire)	Mairies / CCPP
		Mettre en place des comités citoyens afin de réaliser un suivi de l'état des chemins	Citoyens et citoyennes Associations

FICHES ACTION MOBILITE – Calendrier d'actions défini lors d'ateliers de réflexion collective entre élus, représentants de la collectivité, associations et habitants de la vallée des Paillons (7 et 14 juin 2023), dans le cadre du stage de Master 2 Psychologie Sociale « leviers individuels et collectifs pour la mobilité » (Pierre Yves Carpentier, 2023) en collaboration avec ACME et l'OTECCA (Université Côte d'Azur)

FICHE ACTION 4. RECENSEMENT DES ACTIONS/PROPOSITIONS REALISEES SUR LE TERRITOIRE

CONSTATS :

- Les élus de la vallée proposent de nombreuses actions, qui sont parfois non coordonnées (demandes séparées pour un même objectif)
- Des actions proposées par les élus sont parfois retoquées et ne voient donc pas le jour, celles-ci ne sont donc pas communiquées ; il est alors difficile d'avoir un suivi de ce qui a été proposé/retoqué et pour quelles raisons - un suivi pourrait permettre de mieux connaître les avancées et points de blocage et de coordonner une action pour en augmenter l'impact
- Les acteurs se sentent parfois démunis par les blocages auxquels ils se confrontent ; ils manquent parfois d'arguments chiffrés à fournir

OBJECTIF COLLECTIF : Mieux connaître les actions qui ont été lancées afin de pouvoir s'en inspirer, s'en emparer et d'en capitaliser les forces

SOUS-OBJECTIF	TEMPORALITÉ	ACTION IDENTIFIEE	ACTEURS DE LA VALLEE IDENTIFIES
Mieux connaître les actions et propositions réalisées sur le territoire	COURT TERME	Recenser les actions qui ont été lancées et qui n'ont pas abouti entre 2000 et 2023 (par qui, quand, quel but, quel point de blocage/raison empêchant la mise en place)	Associations, avec les mairies/élus
		Identifier les actions proposées par plusieurs mairies séparément (de manière non coordonnée)	Associations
Coordonner une action pour répondre aux enjeux toujours bloquants	MOYEN TERME	Réaliser un tableau récapitulatif et identifier les actions prioritaires à retravailler	CCPP/ Mairies/ Associations
		Mettre en place des groupes de travail sur les actions prioritaires identifiées afin de réfléchir collectivement aux leviers à mettre en place	Groupe de travail composé d'associations, mairies, CCPP
Assurer un suivi	LONG TERME	Mettre en place des suivis, retours d'expérience, études, afin de mieux capitaliser sur les actions réalisées	CCPP/Mairies/associations

FICHES ACTION MOBILITE – Calendrier d'actions défini lors d'ateliers de réflexion collective entre élus, représentants de la collectivité, associations et habitants de la vallée des Paillons (7 et 14 juin 2023), dans le cadre du stage de Master 2 Psychologie Sociale « leviers individuels et collectifs pour la mobilité » (Pierre Yves Carpentier, 2023) en collaboration avec ACME et l'OTECCA (Université Côte d'Azur)

FICHE ACTION 5. MODIFICATION DU RÉSEAU DE TRANSPORTS - COMPÉTENCE MOBILITÉ

CONSTATS :

- La vallée a un réseau de transport existant (présence de bus, d'une ligne de train qui est chère aux habitants) mais qui reste non optimal (malgré l'importance de la ligne de train, celle-ci ne dessert que la partie est de la vallée, moins habitée, les horaires ne sont pas adaptés aux trajets domicile-travail et elle risque d'être arrêtée ; les bus ne permettent pas des déplacements faciles et sécurisés, etc)
- La compétence mobilité est actuellement détenue par la région : la collectivité a peu de pouvoir décisionnel et de marge de manœuvre quant à l'organisation des transports en commun dans la vallée
- Des arrêts de bus ont été supprimés par la région pour cause de sécurité lors de la descente, ce qui implique un temps de marche non sécurisée plus long lors de la dépose pour les habitants (le long de la route)
- Il manque une liaison de bus sur la portion à partir de La Pointe
- Il manque une liaison entre les gares et la partie ouest de la vallée, qui pourrait être permise par des bus
- Les collectivités (élus) réalisent de nombreuses demandes, parfois coordonnées parfois séparées, et ne se sentent pas entendus

OBJECTIF COLLECTIF : Adapter l'offre de transport aux besoins réels pour favoriser l'usage des transports en commun

SOUS-OBJECTIF	TEMPORALITÉ	ACTION IDENTIFIEE	ACTEURS DE LA VALLEE IDENTIFIES POUR ACTION
Favoriser un dialogue coordonné avec la région	COURT TERME	Débuter les échanges auprès des autorités organisatrices de la mobilité (Région)	CCPP
		Mettre en place un groupe de travail entre élus qui se réunirait régulièrement afin de grouper les besoins et de coordonner les demandes à la région (avoir plus de poids, être plus entendu)	CCPP/Mairies
		Réaliser une enquête sur les besoins prioritaires de déplacement dans les vallées : lieu et temps de marche non sécurisée le long de la route après dépose à un arrêt de bus, cadencements nécessaires trajet domicile-travail, accessibilité aux hameaux de l'ouest du territoire (éléments/arguments tangibles/concrets/chiffrés à fournir à la Région)	CCPP/Mairies Associations
Expérimenter un réseau adapté aux besoins locaux	MOYEN TERME	Lancer une expérimentation sur une zone clé (ex. prolongement de ligne à partir de La Pointe) et la suivre	Mairies/ CCPP Associations
		Analyser l'expérimentation (quantification des déplacements...) pour valider l'intérêt du prolongement de la ligne (données tangibles/concrets à fournir à la région)	Acteur ayant lancé l'expérimentation
Adapter l'offre de transports générale aux besoins	LONG TERME	Sécuriser le prolongement de la ligne (zone clé) en discutant avec la région	CCPP
		Continuer les discussions avec la région afin d'obtenir la réappropriation de la compétence mobilité (AOM) par la collectivité à terme	CCPP

FICHES ACTION MOBILITE – Calendrier d'actions défini lors d'ateliers de réflexion collective entre élus, représentants de la collectivité, associations et habitants de la vallée des Paillons (7 et 14 juin 2023), dans le cadre du stage de Master 2 Psychologie Sociale « leviers individuels et collectifs pour la mobilité » (Pierre Yves Carpentier, 2023) en collaboration avec ACME et l'OTECCA (Université Côte d'Azur)

FICHE ACTION 6. RÉFLEXION POUR LA MISE EN PLACE D'UN PRIX UNIQUE DE TRANSPORT EN COMMUN

CONSTATS

- Les prix des transports varient en fonction des transports utilisés (Bus ZOU : 2,50€; Lignes d'azur : 1,70€)
- Pour réaliser une correspondance entre Contes et Nice-Ville, il est nécessaire d'acheter deux tickets, ce qui correspond à un déplacement à 4,20 €
- Dans la vallée, il n'existe aucun lieu physique pour l'achat des billets de transport
- Des demandes de mise en place d'un prix unique ont été réalisées par certains élus, sans succès
- *Le sujet n'est pas simple et nécessite un temps de réflexion plus long pour une réponse effective à l'objectif*

OBJECTIF COLLECTIF : Favoriser les déplacements en transports en commun avec un prix unique et accessible

SOUS-OBJECTIF	TEMPORALITÉ	ACTION IDENTIFIEE	ACTEURS DE LA VALLEE IDENTIFIES
Etablir une tarification à la fois réalisable et accessible pour les habitants de la vallée	COURT TERME	Mettre en place un groupe de réflexion sur le sujet	Associations, Mairies, CCPP
		Identifier un prix unique théorique pertinent vis à vis de l'offre existante en repartant de la fiche offre de transport actuelle mise à jour (fiche action 1)	Groupe de réflexion créé
Obtenir la validation de la tarification proposée	MOYEN TERME	Débuter les discussions avec les autorités compétentes (réseaux Azur, ZOU, Métropole) de manière coordonnée pour négocier un prix unique de transport pour le bus	Mairies, CCPP
Pérenniser la tarification et en faciliter l'achat sur la vallée	LONG TERME	Valider un prix unique avec les autorités compétentes	Mairies, CCPP
		Mettre l'offre de transport à jour	Mairies, CCPP,
		Envisager des points de vente physiques (automate/ commerçants partenaires) qui permettraient de vendre l'ensemble des tickets (SNCF, BUS, etc)	Mairies, CCPP, Commerçants, Réseaux de transport
		Mettre en place un point de vente physique	Mairies, CCPP, Commerçants, réseaux de transport

FICHES ACTION MOBILITE – Calendrier d'actions défini lors d'ateliers de réflexion collective entre élus, représentants de la collectivité, associations et habitants de la vallée des Paillons (7 et 14 juin 2023), dans le cadre du stage de Master 2 Psychologie Sociale « leviers individuels et collectifs pour la mobilité » (Pierre Yves Carpentier, 2023) en collaboration avec ACME et l'OTECCA (Université Côte d'Azur)

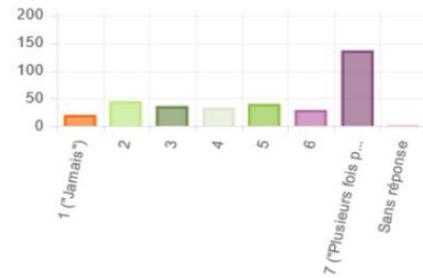
ANNEXES

1. Compte rendu de l'enquête mobilité

Enquête de psychologie sociale réalisée auprès des habitants de vallée des Paillons par Pierre Yves Carpentier. 323 réponses analysées. Voici quelques résultats :

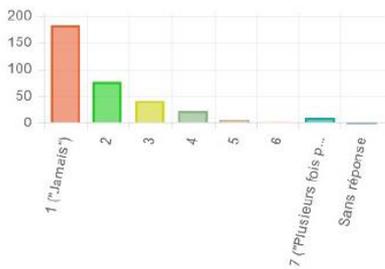
Comme attendu, l'on observe une prédominance des déplacements en voiture :

Je me déplace en voiture :

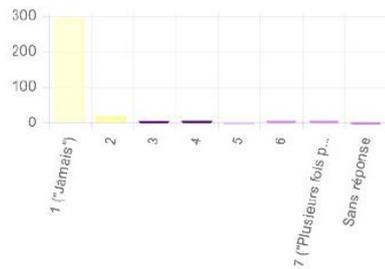


Les modes de déplacement plus « doux » sont en revanche très peu utilisés :

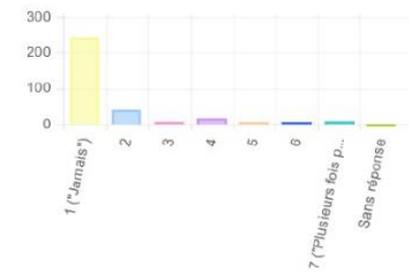
Je me déplace en partageant une voiture :



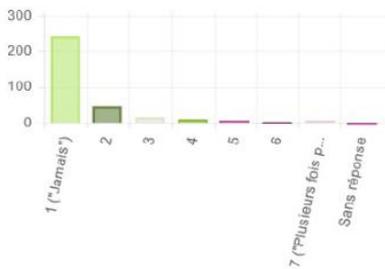
Je me déplace en vélo ou en trottinette :



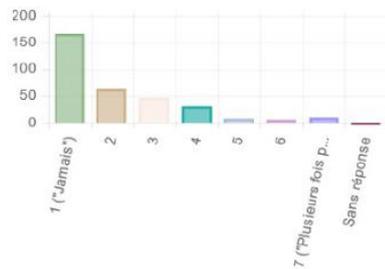
Je me déplace en train :



Je me déplace en bus :

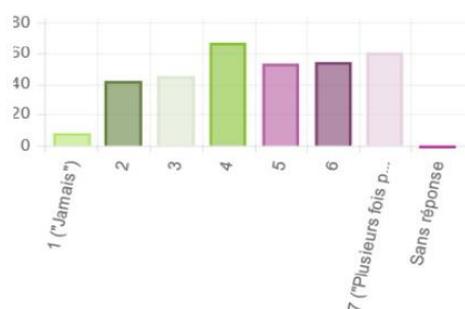


Je me déplace en tram :

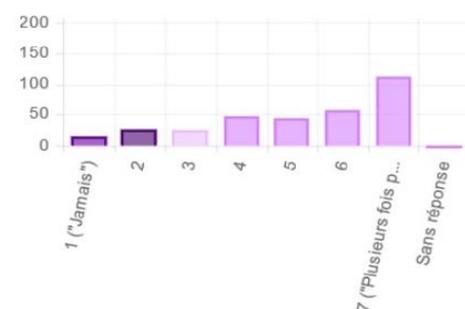


Les déplacements sont fortement marqués par une mobilité à l'extérieur de la vallée :

Je me déplace en dehors du Pays des Paillons :

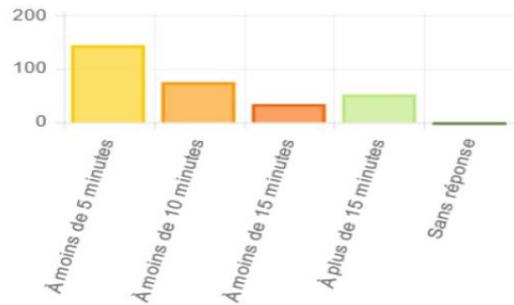


Tous transports confondus, je me déplace :



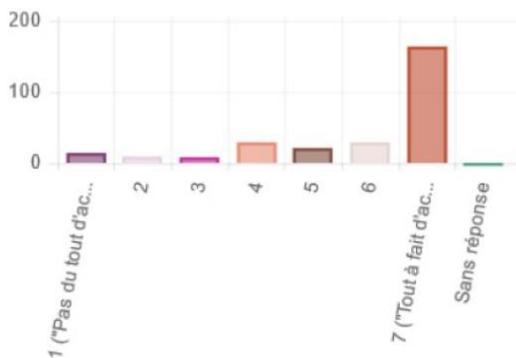
Pour autant, une majorité de personne se dit relativement proche d'arrêt de transport en commun :

À l'aide de vos moyens de déplacements personnels, l'arrêt de transport en commun le plus proche de votre domicile se trouve :

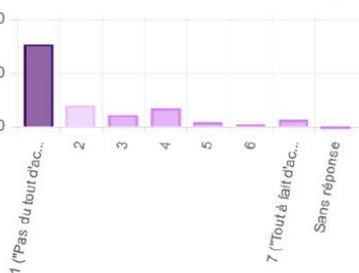


Les participantes et participants sont conscients que leurs modes de déplacements provoquent des pollutions différenciées, et que la pollution est un enjeu majeur :

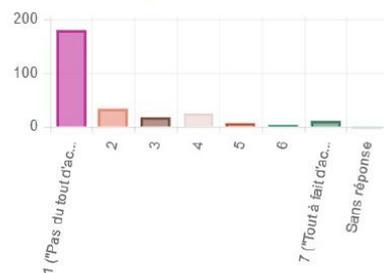
Je pollue plus ou moins en fonction de comment je me déplace.



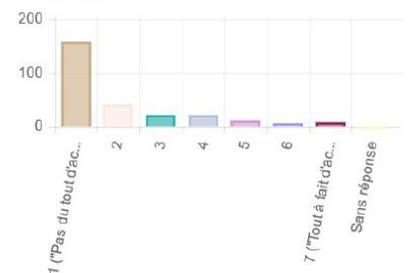
Les progrès technologiques vont résoudre les problèmes environnementaux, donc je n'ai pas besoin de modifier ma façon de me déplacer.



L'humain est impuissant lorsqu'il s'agit de sauver la Terre, il n'est donc pas nécessaire de changer ma façon de me déplacer.

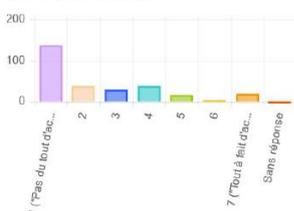


Il n'y a pas d'urgence à changer ma façon de me déplacer car les problèmes environnementaux ne sont pas pour tout de suite.

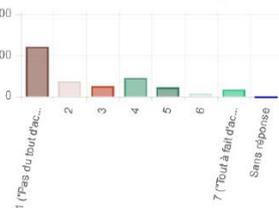


Au vu des réponses, les informations disponibles sur l'offre de mobilité dans la vallée semblent suffisantes, et ce n'est pas un obstacle à leur choix. *NB. La psychologie sociale indique que l'être humain a des difficultés à percevoir les connaissances qu'il ne connaît ou ne maîtrise pas. Ce résultat est à prendre avec du recul.*

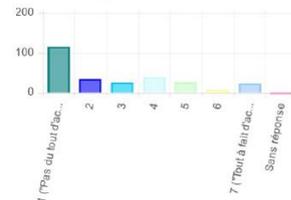
Il y a tellement d'informations qui circulent que je ne sais pas comment m'y prendre pour changer ma façon de me déplacer.



Je ne comprends pas tout sur la façon de procéder pour changer ma façon de me déplacer.

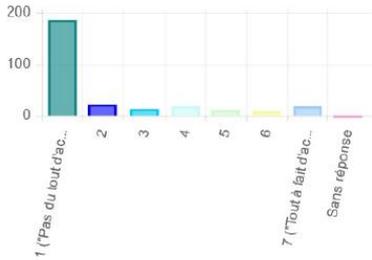


J'aimerais changer ma façon de me déplacer, mais je ne sais pas par où commencer.

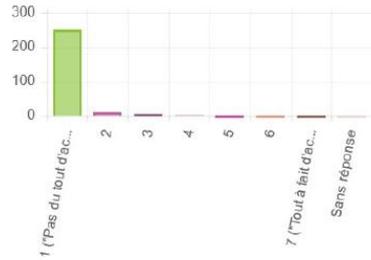


Les habitants ne semblent pas ressentir de pression sociale en ce qui concerne leurs déplacements :

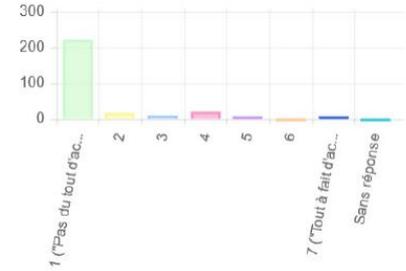
Je laisserais tomber certaines personnes si je changeais ma manière de me déplacer.



J'ai peur que mes amis me désapprouvent si je change ma façon de me déplacer.

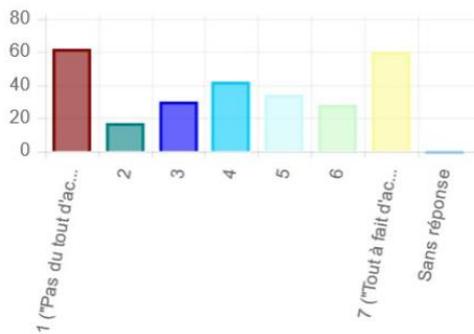


Changer ma façon de me déplacer ne serait pas compris par mes proches.

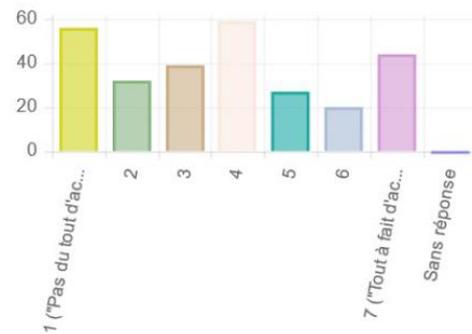


Il semble que les raisons majeures aux comportements actuels de mobilité soient d'une part une question de conflictualité entre des buts et aspirations différentes et d'autre part au poids de l'habitude (ne pas faire autrement).

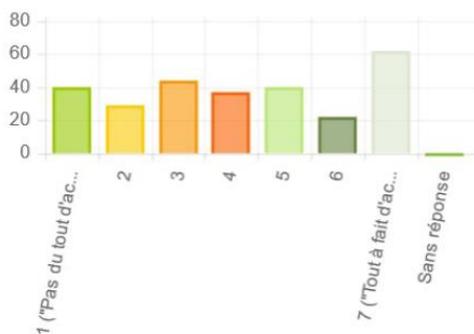
Changer ma façon de me déplacer n'est pas compatible avec mes autres objectifs dans ma vie.



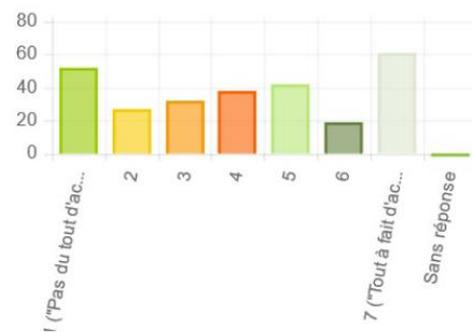
Changer ma façon de me déplacer est compatible avec mes autres objectifs dans ma vie.



Je ne peux pas changer ma façon de me déplacer car mon mode de vie actuel me convient.



Les questions environnementales sont importantes pour moi, mais il est trop difficile de changer mes habitudes.



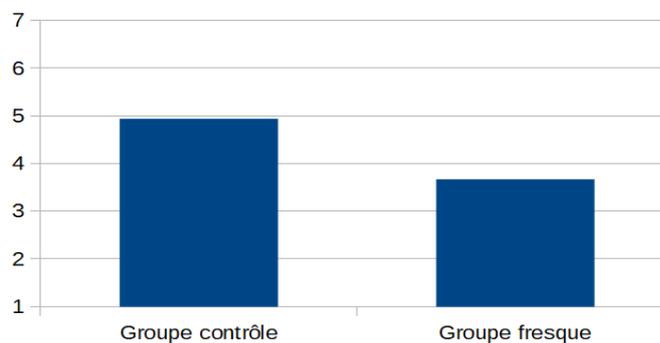
2. Compte rendu des expérimentations

L'étude visait à identifier des leviers au changement de comportement en termes de mobilité. Une expérimentation a été mise en place : analyser l'impact de la sensibilisation aux enjeux de la mobilité sur le changement de comportement. Dans un premier temps, un questionnaire sur les habitudes de transport et les croyances liées a été lancé (323 réponses). Sur les 323 réponses, 103 personnes se sont portées volontaires pour participer à la deuxième phase : elles ont été séparées en deux groupes expérimentaux afin de tester l'impact de la sensibilisation à l'aide de l'outil « Fresque de la Mobilité » sur l'évolution des comportements.

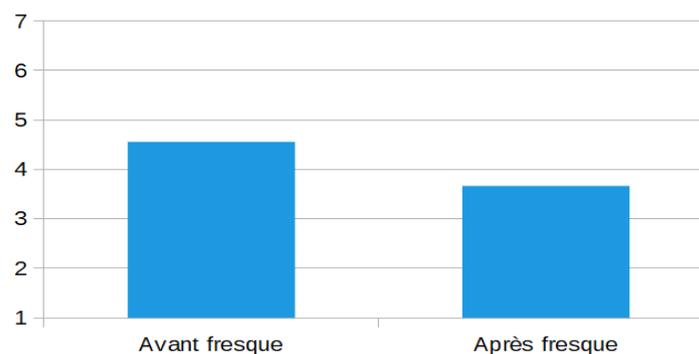
- Un groupe « test » qui a réalisé un atelier « Fresque de la mobilité »
- Un groupe « contrôle » qui n'a bénéficié d'aucune sensibilisation

Les groupes ont ensuite répondu à un second questionnaire pour étudier l'impact de l'atelier. Les résultats sont intéressants en termes d'impact : il semble que l'atelier implique une prise de conscience entraînant un usage plus important des transports en commun/doux. Cependant, ces résultats ne peuvent pas être généralisés puisque les tests ont été réalisés sur un nombre trop faible de répondants (9 personnes du groupe test et 17 du groupe contrôle ont répondu au second questionnaire).

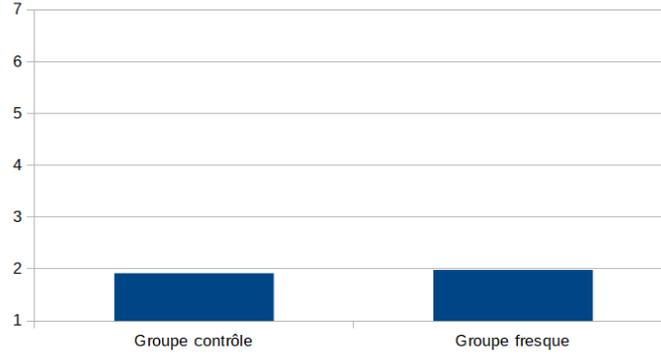
Graphique 1 : Fréquence d'utilisation de la voiture individuelle en fonction des groupes



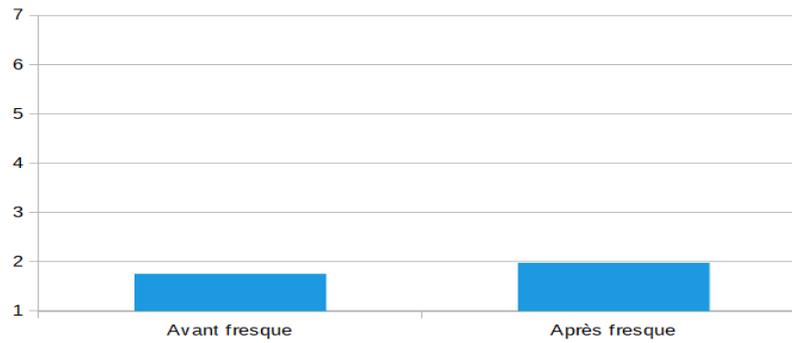
Graphique 2 : Fréquence d'utilisation de la voiture avant et après l'atelier de sensibilisation



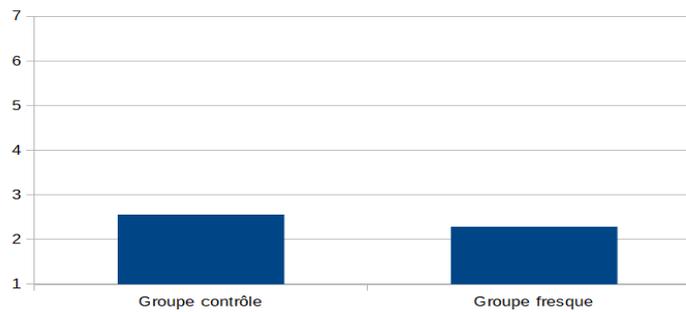
Graphique 3 : Fréquence d'utilisation des transports doux en fonction des groupes expérimentaux



Graphique 4 : Fréquence d'utilisation des transports doux avant et après réalisation d'une fresque



Graphique 5 : Croyances légitimant l'inaction pour chaque groupe expérimental



Graphique 6 : Croyances légitimant l'inaction avant et après sensibilisation (groupe fresque)

